

## CIL Cap Brun – Petit Bois

Villa "Tamaris"  
1358, boulevard Jean-Baptiste Abel  
83000 Toulon

# Compte-rendu de réunion

## Conseil d'Administration du lundi 02 décembre 2019

Le conseil d'administration s'est réuni au YCT, le lundi 02 décembre 2019 à 17h45

Étaient présents et ont signé la liste d'émargement les 11 administrateurs suivants :  
Jacques BOUTET, Marie-Danièle CORNE, Patrick DOUCET, Marcel FAIVRE-CHEVRIER, Gérard GACHOT, Didier GESTAT de GARAMBÉ, Guy LE ROUX, Julien MARI, François-Régis PORQUET, Claude TÉQUI et Sandrine VENTON

Étaient excusés : Lore-Lise BRÉGAL, Fleur COUTARD, Michel HÉGER, Jeanine DE GANAY et Arnaud LOUIS

Était absente : Aline CROS

\*

\* \*

L'ordre du jour, en date du 30 novembre 2019, portait sur les points suivants :

### 1) Fonctionnement du CIL

- Point sur la trésorerie du CIL (chèques de cotisations des adhérents)

### 2) Actions menées, en cours ou à mener

- Toutes les demandes d'actions ont été adressées aux différents services de la mairie

### 3) Courriers reçus

#### de la Fédération :

- Lettre sur l'Elargissement de l'A57
- L'ordre du jour du CA du 28 novembre (C/R par Patrick Doucet)
- Invitation pour une conférence pour le climat de Toulon le 30 novembre 2019 à 14h00
- Bulletin mensuel du "Var AtmoSud" pour le mois d'octobre 2019
- Nouvelle édition du "Journal Voisin-Age"
- Consignes à appliquer dans le cadre du PPI (Plan Particulier d'Intervention) sur les risques d'accident nucléaire dans le port de Toulon

#### de l'UIMT :

- Présentation du concours "De Mayol à Pipady"

#### de la Métropole :

- Invitation par le Comité de pilotage du dispositif : "Bien chez soi" à une réunion en salle du bureau métropolitain le 9 décembre 2019

#### d'adhérents :

- Lettre pour l'Elagage du Rond-Point de l'appel du 18 Juin
- Mail du Président de l'ASA du chemin du pélican au sujet des dégâts consécutifs à l'épisode météo du WE dernier
- Point sur la modification de l'arrêt du bus N°23 = Rochers, sur la corniche Général de Gaule (au niveau du N° 831 du trottoir "nord")

- Point sur le vallon des Amoureux, l'Eygoutier
- Demande de réparation du lampadaire situé au 367 Chemin du Pélican
- Présentation des problèmes des résidents de la Batterie Basse avec demande de travaux pour l'Anse Méjean

#### 4) Réunions à venir

- Visite de terrain : le jeudi 23 janvier 2020, RDV à 09h00 Place St Agathe

#### 5) Tour de table : propositions et sujets d'intérêt divers

\*  
\* \*

##### 1) Fonctionnement CIL :

- En préambule, Claude Téqui donne des nouvelles de Pierre Pradines qui compte-tenu de son état de santé, n'a pas été en mesure de transmettre les éléments comptables pour le passage du poste de trésorier. Claude Téqui se propose de récupérer tout le dossier comptable chez Pierre et de le mettre à jour avant de le transmettre au trésorier.
- La visite de quartier, organisée tous les ans avec les services municipaux + police nationale initialement prévue le 18 novembre 2019 est reportée au **jeudi 23 janvier 2020 à 0900**. RDV place Ste Agathe.
- Jacques Boutet est d'accord pour "récupérer" le fichier des adhérents tenu à jour jusqu'à présent par Gérard Gachot pour l'envoi du mailing annuel des vœux du CIL.
- François-Régis Porquet souhaite se retirer du poste de secrétaire. Patrick Doucet est volontaire pour reprendre l'activité à compter du 01 janvier 2020. Ils se mettent d'accord pour se transmettre les documents et procédures (y compris, la gestion du site internet <http://www.cil-capbrun-petitbois.org/>) avec un "passage de témoin" progressif.

##### 3) Courriers reçus :

- Compte Rendu du C.A de la Fédération du Jeudi 28 novembre 2019 (par Patrick Doucet) :

###### *ORDRE DU JOUR :*

- *Accord du CA pour faire une communication auprès des CIL adhérents (par lettre ou mail et non par voie de presse) pour revenir sur les problèmes créés dernièrement par le CIL de Toulon Nord Est, qui accusait la Fédé de parti pris politique et qui avait amené H. Falco à prendre des positions coercitives envers la Fédé. Avec l'objectif d'apporter un démenti formel quant aux accusations infondées dont la Fédé a été victime, et de réaffirmer l'objet de la Fédé :  
**défendre et tenter de faire aboutir par une action commune, légale et coordonnée, en particulier auprès des Pouvoirs Publics, les questions, suggestions, doléances et revendications d'intérêt général dont elle est saisie par ses adhérents.**  
Un projet de lettre va être envoyé aux Présidents des CIL, qui pourront faire part de leurs observations avant envoi.*
- *Accord du CA pour que le bureau interroge **tous** les candidats aux municipales sur la façon dont ils voient les relations avec les CIL et les fédérations et le rôle de ces derniers.*
- *Point sur l'élargissement de l'A57 et actions depuis le dernier CA*
- *Projection de deux documents concernant le TCSP :*
  - *PowerPoint sur le REAT (Réseau Express dans l'Aire Toulonnaise) présenté par Jean Pierre Malaspina, membre du CA du CIL d'Aguillon et de la FNAUT à Toulon (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports).  
Les points principaux : Terminus Ouest, 1 voie sup. sur la partie centrale, et sur la Pauline-Hyères, remettre en service la ligne existante Hyères-Aéroport.  
Le contre-projet de la FNAUT qui a été présenté a reçu le soutien de la Fédé.*
  - *PowerPoint sur Le Tramway : Les experts en urbanisme persistent à dire que le Tram est la meilleure solution pour Toulon. Par ailleurs le DUP actuel ne permet pas la mise en place du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)... Concernant le Bd de Strasbourg, les travaux sur les*

*réseaux sous-terrain qui ont été réalisés étaient justifiés tant pour le BHNS que pour le Tram. Si un énième rebondissement survenait en faveur du Tram, cela impliquerait des travaux seulement sur la plateforme de surface.*

- *Le contrat de baie (MART) : André Trédé est pressenti pour prendre la succession de Jean Ecochard à la Présidence de l'association.*
  - *Accord du CA de la Fédé pour soutenir, par l'intermédiaire d'André Trédé, une éventuelle action pour les pistes cyclables de l'association « La Masse Critique ».*
  - *La Fédé souhaite que le CA prenne d'une manière générale une position claire et définitive sur les relations avec les autres associations.*
    - *L'expérience doit servir, et vu les problèmes rencontrés dernièrement suite à l'adhésion de la Fédé à l'UIMT (accusation de parti pris politique) avec ses conséquences sur l'éclatement de la Fédé*
    - *Il n'est pas possible de signer "un chèque en blanc" à la Fédé. La Fédé est constituée de CIL qui doivent pouvoir s'exprimer sur les sujets qui leur sont soumis avant que la Fédé ne parle en leurs noms.*
  - *La Fédé aurait besoin d'une cartographie exacte des limites des CIL. Nécessité de la collaboration des CIL pour l'établir.*
  - *Le CA soutient l'idée de demander à chaque CIL un recensement des actions et suggestions à proposer à la municipalité sur des sujets comme : l'environnement, la pollution et les économies d'énergie, la voirie, les transports...*
- Sur le point concernant le PPI (Plan Particulier d'Intervention) qui a pour but de déterminer la conduite à tenir dans le cas d'un incident ou d'un accident nucléaire à cinétique lente survenant à l'intérieur du port militaire de Toulon (cf, documents transmis avec l'ODJ), les pastilles d'iode (iodure de potassium) sont distribuées gratuitement, non pas dans les lieux de vote (qui eux seront réquisitionnés pour distribution en cas d'alerte réelle) mais à la Protection Civile au n°158 de l'allée de l'Armée d'Afrique (à côté de la piscine du Port Marchand, même bâtiment). Tél 04 94 36 33 04.  
Un justificatif de domicile vous sera demandé - date de péremption des comprimés : 26 mars 2022.
  - Mail du Président de l'ASA du chemin du Pélican : les problèmes d'égagement nous sont souvent rapportés, encore tout dernièrement suite à des dégâts importants signalés chemin du Pélican. Ci-dessous deux informations qui pourront être utiles :
    - Article 673 du code civil :  
Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.  
Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.
    - A noter par ailleurs, que lorsque le terrain se trouve en limite de voirie, les propriétaires sont tenus de couper les branches et les racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Le maire peut imposer aux riverains des rues, allées, cours, avenue ... de procéder à l'égagement ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la **commodité du passage** ou portent atteinte à la **visibilité par les automobilistes**.
  - Anses Méjean, Fer à Cheval, Magaud :  
Claude Tequi rappelle que la protection de notre littoral est un sujet très sensible pour notre CIL et qu'un dossier complet concernant ces anses fera l'objet d'un développement particulier lors de notre prochaine AG. Claude Tequi et Julien Mari travailleront ensemble à la finalisation de ce dossier. Julien Mari indique que la surface occupée par la posidonie a régressé de 50% en un siècle.  
Par ailleurs, nous avons été alertés sur des problèmes de sécurité pour la baignade, consécutifs au mouillage de nombreux bateaux de plaisance.  
Nous allons donc faire une demande auprès du Préfet Maritime afin d'obtenir l'arrêt du mouillage dans ces anses, sachant que nous avons obtenu la confirmation de la présence de posidonies sur les sites concernés. Julien Mari porte également à l'attention de chacun les problèmes d'assainissement rencontrés par les habitants du chemin de la Batterie Basse et de l'anse Méjean dont il fait partie. Là encore se soulève un problème écologique sur lequel, nous allons travailler afin de faire des propositions à la Municipalité.
  - Tous les autres sujets à l'ODJ de la réunion, sont détaillés à l'attention du CA.

#### 4) Réunions à venir :

Calendrier prévisionnel de nos prochaines réunions et événements :

- Réunions du CA (ATTENTION : Le lundi à 17h45 au Yacht Club – anse Tabarly) :
  - lundi 16 décembre 2019 (distribution des vœux + formulaire adhésion aux resp. de secteurs)
  - lundi 6 janvier 2020 (galette)
  - lundi 10 février 2020
  - lundi 9 mars 2020
  - lundi 6 avril 2020
  - lundi 11 mai 2020
  
- Visite de quartier :
  - Jeudi 23 janvier 2020 à 9h00
  
- Assemblée Générale 2020 :
  - Jeudi 11 juin 2020
  
- Vide greniers :
  - Dimanche 14 juin 2020
  
- Repas de quartier :
  - Vendredi 19 juin 2020

#### 5) Tour de table :

Marie Danièle Corne indique le manque d'éclairage au passage piéton situé après le Parc Isthmia et demande à mieux signaler le stop aux intersections des rues Elzéard Jouveau et Victor Thouron.

➔ Ces points seront signalés aux services de Mme Feunteun.

Gérard Gachot présente en quelques mots la Fédération Maritime de la Métropole et espère le soutien de nombreux CIL.

Julien Mari rapporte une demande de la Directrice de l'école du Cap Brun pour la signalisation d'un dépose minute devant le portail situé sur la place Baratier.

Jacques Boutet remercie Marcel Faivre Chevrier pour le bon passage de témoin

Guy Le Roux informe qu'une pétition est en cours contre la construction d'un immeuble Bd Amouretti et signale l'absence de Stop à l'intersection du Bd JB Abel et de l'impasse du Lotissement Turri.

➔ Le dernier point sera signalé aux services de Mme Feunteun.

Sandrine Venton signale qu'elle n'a pas eu de passage de témoin avec Pierre Pradines et n'a donc jamais pu prendre en charge le poste de trésorière. Vu l'état de santé de Pierre, Claude Téqui va assumer le poste de trésorier par intérim en attendant la nomination d'une ou un nouveau titulaire du poste.

\*  
\* \*

Prochaines dates à retenir :

- **Lundi 16 décembre 2019, 17h45** : réunion du CA à 17h45 au YCT

Toulon, le 06/12/2019

François-Régis PORQUET (+ Patrick DOUCET)  
Secrétaire du CIL

Claude TÉQUI  
Président du CIL